

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 mai 2020

### *Les masques offerts par la Région sont arrivés ! La Ville donne rendez-vous à ses habitants samedi 6 juin dans les points de retrait correspondant à leurs quartiers*

*Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, la Ville de Valence a mis en place de nombreuses mesures pour protéger les habitants et freiner la propagation du virus, tout en assurant une continuité du service public.*

*Après avoir équipé tous ses habitants en masques réutilisables pour accompagner la fin du confinement et la reprise d'activité, elle annonce aujourd'hui avoir reçu les masques offerts par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui avait annoncé, dès fin avril, que chacun de ses 9 millions d'habitants en serait bénéficiaire.*

*Ces masques, lavables plus de 50 fois et destinés aux personnes de plus de 10 ans, pourront être récupérés par les habitants le samedi 6 juin de 9h30 à 17h dans plusieurs points de retrait en fonction du lieu de résidence.*



### **Comment récupérer son masque ?**

*Pour récupérer leur masque ainsi que ceux du foyer (un masque par membre de la famille), les Valentinois sont invités à se rendre dans l'équipement de quartier le plus proche de chez eux (cf. tableau ci-après), munis :*

- *du coupon dûment rempli qu'ils auront préalablement découpé dans le dépliant qui va être distribué dans leurs boîtes aux lettres.*
- *de leur pièce d'identité et de celles des autres membres du foyer ayant besoin d'un masque (ou du livret de famille pour les mineurs n'ayant pas de pièce d'identité). Aucun masque ne sera remis sans ces documents.*

*Pour toute question, les Valentinois peuvent se rendre sur [valence.fr](http://valence.fr) ou adresser un mail à [masques.covid@mairie-valence.fr](mailto:masques.covid@mairie-valence.fr)*

#### **CONTACTS PRESSE**

Ville de Valence : Émilie Gay - 04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)  
Service de presse Auvergne-Rhône-Alpes : 04 26 73 40 15 ou 04 26 73 43 52

<b>Vous habitez...</b>	<b>Lieu de retrait des masques</b>
Centre-ville	Maison pour tous du centre-ville - 10, rue Pêcherie
Laprat	MJC du Grand-Charran - 61, avenue du Grand-Charran OU Centre culturel de Fontlozier - 95, avenue de la Libération
Calvaire Hugo	Comité de quartier Calvaire Hugo - 123, avenue Victor-Hugo
Fontbarlettes	Maison pour tous de Fontbarlettes - 27, rue Charles-Gounod
Le Plan	Maison de la vie associative - 74, route de Montélier
Châteauvert	MJC de Châteauvert - 3, place des Buissonnets
Valensolles	La Farandole - 25, rue Albert-Thomas
Grand-Charran/Briffaut	MJC du Grand-Charran - 61, avenue du Grand-Charran
Petit-Charran	Maison pour tous du Petit-Charran - 30, rue Henri-Dunant
Polygone	Maison pour tous du Polygone -20, avenue de l'Yser
Alpes-Maubourg	MJC de Châteauvert - 3, place des Buissonnets OU Maison pour tous du Polygone -20, avenue de l'Yser
Fontlozier	Centre culturel de Fontlozier - 95, avenue de la Libération
Chamberlière	Le Tambour - 82, rue Jean-Vilar

L'entretien et l'utilisation des masques sont précisés dans la notice qui est fournie avec.

### Masques usagés, où et comment les jeter ?

Depuis plusieurs jours, de nombreux masques usagés mais aussi des mouchoirs et des gants, vecteurs de transmission du coronavirus, ont été retrouvés sur les trottoirs de Valence.

Les agents du service propreté de la Ville sont quotidiennement contraints de les ramasser, au risque d'être eux-mêmes contaminés. Ces agents, qui assurent depuis le début de la crise sanitaire la continuité du service public afin de maintenir l'hygiène et la propreté au sein de la commune, sont mis en danger face à de tels comportements.

C'est pourquoi la Ville tient à informer chaque habitant des bons gestes à adopter.

Elle rappelle également que, comme tout autre déchet, les masques, mouchoirs, gants et lingettes ne doivent en aucun cas être jetés dans la rue, pour des raisons sanitaires et de propreté élémentaire.

### Que faire des masques jetables usagés ?

- Retirer le masque avec précaution, sans toucher la face et en le tenant par les élastiques.
- Placer le masque (et aussi les gants, mouchoirs et lingettes) dans un sac poubelle dédié et à part.
- Fermer ce sac avec un nœud et le conserver au moins 24h.
- Jeter ensuite le sac dans la poubelle des ordures ménagères (les masques, mouchoirs, gants et lingettes ne vont pas dans la poubelle jaune).

### Que faire des masques en tissu ?

Les masques en tissu sont lavables et réutilisables mais à l'issue du nombre de lavages recommandé et au moindre signe d'usure, il faut les jeter. De la même manière, placer le masque usagé dans un sac poubelle dédié, fermer le sac et le conserver 24h avant de le jeter dans la poubelle à ordures ménagères.

### Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation

Malgré le déconfinement, le Covid-19 est toujours présent.

Le port d'un masque grand public est recommandé pour se protéger et protéger les autres.

Cependant, il ne se substitue en aucune manière au respect des gestes barrières et des règles de distanciation :

1. se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique,
2. Tousser et éternuer dans son coude,
3. Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans un sac fermé, à la poubelle.
4. Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades.
5. rester à 1 mètre au moins d'autrui.

### CONTACTS PRESSE

Ville de Valence : Émilie Gay - 04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

Service de presse Auvergne-Rhône-Alpes : 04 26 73 40 15 ou 04 26 73 43 52